

Avis de constitution

SOCIETE « ISMA SERVICES » en abrégé « ISMA SARL »

Siège ABIDJAN COCODY ANGRE NON LOIN DE LA
CNPS, Lot 139, Ilot 7B

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 19/05/2025 , et enregistrés au CEPICI le 28/05/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ISMA SERVICES » en abrégé «
ISMA SARL »

Objet : - Nettoyage ;
- Restauration ;
- Evènementiel ;
- Import-Export ;
Et pour la réalisation de l'objet social :
- L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- La prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN COCODY ANGRE NON LOIN DE LA
CNPS, Lot 139, Ilot 7B

Dirigeant(s) Mlle DIABY AMINATA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-06451 du 02/07/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°39507/GTCA/RC/2025 du 02/07/2025

